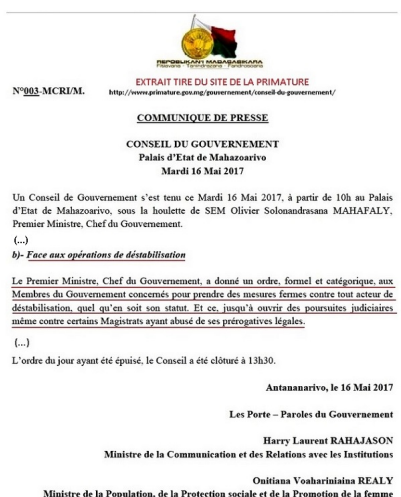




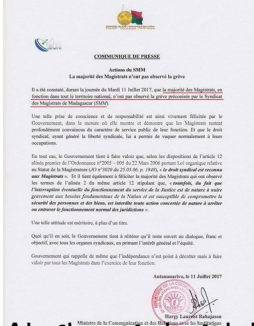
Le problème concernant la grève Syndicat des Magistrats de Madagascar est simple, Monsieur le Premier ministre de (deuxième) combat: il faut appliquer (exécuter) la loi et non s'embarquer dans une phraséologie répétitive inutile et vouloir créer une autre entité encore plus inutile et illégale, car allant à l'encontre du principe de la séparation des pouvoirs.



Par ailleurs, si j'ai un conseil personnel à lui donner, c'est de se méfier du ministre de la Communication actuel. En effet, concernant le Syndicat des Magistrats de Madagascar ou SMM, c'est lui qui a inséré cette histoire de «**poursuites judiciaires même contre certains magistrats** », dans un communiqué de presse officiel (ci-dessus). Or, il n'était même pas présent lors de ce conseil du 16 mai 2017. Mais il a été vite démenti par la suite par le Chef de gouvernement.



Quelques photos prises en dehors d'Antananarivo où siège Rolly Mercia



Antananarivo, le 11 juillet 2017. Le Président de la République, H.E. Andry Rajoelina, a reçu le Directeur Général du Groupe de Presse, à Groupe Sadiat, Harry Laurent Rahajason, à l'occasion de sa visite à Antananarivo.



Antananarivo, le 11 juillet 2017. Le Président de la République, H.E. Andry Rajoelina, a reçu le Directeur Général du Groupe de Presse, à Groupe Sadiat, Harry Laurent Rahajason, à l'occasion de sa visite à Antananarivo.



~~Un article de Rolly Mercia sur Madagascar Justice. Que le PM Mahafaly Olivier se méfie vraiment de Rolly Mercia~~